



## HORAIRES D'OUVERTURE

Assistant(e)s maternel(le)s  
en temps de jeux :

Lundi, mardi et vendredi,  
de 9 h à 11 h 30.

Accueil sur rendez-vous  
et permanences téléphoniques pour  
les familles et assistantes maternelles :

Tous les après-midis à partir de 14 h  
et le mercredi à partir de 8 h.



# Relais Petite Enfance

## Relais Petite Enfance

1, place Jean-Baptiste Corot  
95380 LOUVRES

**Alyson COURIOL**

Éducatrice Jeunes Enfants  
Responsable & animatrice  
du Relais Petite Enfance

Tél. : 06 13 43 40 67

Email : [rpe@ville-louvres.fr](mailto:rpe@ville-louvres.fr)  
ou [acouriol@ville-louvres.fr](mailto:acouriol@ville-louvres.fr)



Un service pour les parents,  
les assistant(e)s maternel(le)s,  
les enfants et les gardes d'enfants  
à domicile.



[www.ville-louvres.fr](http://www.ville-louvres.fr)

val  
d'oise  
le département



# Relais Petite Enfance

## UN SERVICE QUI CRÉE DU LIEN...

Espace d'informations,  
d'écoute, d'accompagnement  
et d'échanges.

### POUR VOUS, PARENTS

La référente du RPE répond à vos questions et vous accompagne pour :

- Vous informer sur les différents modes d'accueils possibles sur le territoire et les questions relatives à l'accueil de l'enfant.
- Vous communiquer la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles sur la commune de Louvres et des structures collectives.
- Vous donner des informations et vous soutenir dans votre fonction d'employeur.
- Vous orienter vers des services spécialisés (PMI, Direction Départementale du Travail, Paje Emploi, CAF).

### POUR VOUS, ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le RPE vous propose un lieu :

- D'informations sur le métier d'assistant(e)s maternel(le)s, le statut professionnel, les droits et devoirs qui s'y rattachent.
- D'accompagnement dans votre relation avec la famille employeur.
- D'échanges sur vos expériences et pratiques quotidiennes.
- De rencontre avec d'autres professionnels du même corps de métier ou différents.
- De soutien dans votre professionnalisation (réunions, avec ou sans intervenants extérieurs...).
- De partage avec les enfants que vous accueillez lors d'un temps d'éveil.

### POUR LES ENFANTS

Le relais est un lieu d'accueil qui permet à l'enfant, en présence de son assistant(e) maternel(le) et de l'animatrice du RPE :

- D'expérimenter et apprécier la vie en « grand » groupe.
- De découvrir des jeux, du matériel et un accompagnement complémentaire à celui au domicile de son assistant(e) maternel(le).
- De développer dans un cadre différent : son imagination, sa créativité, l'autonomie, la socialisation, et ce dans le respect de son rythme et de ses envies.